

V.

A peine de retour d'Italie, Perréal assista aux derniers moments de son roi. Charles VIII mourut le 27 avril 1498.

Louis XII le garda auprès de sa personne.

Le premier usage que fit le nouveau monarque de son autorité fut de revendiquer, comme on sait, ses droits sur le Milanais, en sa qualité d'héritier de la maison Visconti, par Valentine, son aïeule; il se ligua avec les Vénitiens, fit passer son armée en Italie, et s'empara du duché de Milan en vingt jours. Louis XII fit sa première entrée solennelle à Lyon, le 10 juillet 1499. La reine, qui était enceinte, ne vint le rejoindre que le 10 mars de l'année suivante.

Anne de Bretagne, devenue, pour la seconde fois, reine de France, était fort aimée des Lyonnais; elle fut accueillie au milieu de l'enthousiasme général. Le prince avait diminué les impôts et revenait victorieux d'Italie.

Dès le milieu du mois de juin, Jehan de Paris prévint officieusement le Consulat de ce voyage; il arriva même assez tôt pour procéder aux préparatifs qui lui avaient été confiés pour cette grande occasion.

Une délibération du 23 juin porte que M. le *grenetier* Jehan de Paris, Pierre Gayon et Jehan de Troyes devront faire confectionner « 400 targuettes (écus), aux armes de « France, des deux costés; sur l'ung des dicts champs des 100, « aura une lettre L couronnée, et sur ung aultre 100 une « lettre A grecque, de couleur jaune; et de l'aultre costé, « sur tous les 200, aura ung porc espic pour lequel le dict « *grenetier leur fera les patrons.* »

Et attendu l'insuffisance des fonds dans la caisse de la ville, on se borna, pour le cadeau du roi, à faire confectionner en or, un porc épice couronné, c'est-à-dire qu'on devait placer